

(deux), Winnipeg (un) et Edmonton (un). Le rôle de la Réserve aérienne consiste à appuyer les Forces régulières et en particulier les Forces terrestres du Commandement de la Force mobile en assurant le transport aérien tactique léger. Ses tâches comprennent le transport de soutien logistique par air, l'évacuation des blessés par avion, la surveillance et la photographie aériennes, et les communications et la liaison.

Commandement Maritime. Toutes les Forces maritimes canadiennes, tant navales qu'aériennes, relèvent du commandant du Commandement Maritime, dont le quartier général est à Halifax. Le commandant adjoint dirige les Forces maritimes du Pacifique, dont le quartier général est situé à Esquimalt. Le rôle du Commandement Maritime est de défendre le Canada contre toute attaque navale et d'appuyer les mesures en vue de protéger la souveraineté canadienne. Au sein de l'OTAN, il a pour fonction de participer à la lutte anti-sous-marine sous la direction du Commandement allié de l'Atlantique. Son commandant est également commandant auprès de l'OTAN du secteur canadien de l'Atlantique, Commandement de l'Atlantique-Ouest, sous les ordres du Commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique (SACLANT). Le Commandement Maritime remplit également d'autres fonctions: il fournit aux opérations militaires canadiennes toute l'aide nécessaire et exécute des opérations de recherche et de sauvetage dans les zones de recherches et de sauvetage de l'Atlantique et du Pacifique (approximativement les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique).

En décembre 1973, la flotte du Commandement Maritime se composait des navires suivants: 20 escorteurs d'escadre et escorteurs porte-hélicoptères, y compris quatre nouveaux destroyers porte-hélicoptères de type *Iroquois*; trois navires de soutien opérationnel; trois sous-marins de Type *Oberon*, un sous-marin de type *Tench*; six patrouilleurs côtiers de type *Bay* (servant de navires-écoles); et deux escorteurs-ateliers (gardés en service comme ateliers flottants et bâtiments auxiliaires provisoires).

La Réserve navale est un élément essentiel du Commandement Maritime, et elle a été désignée comme réserve disponible. Son rôle principal consiste à fournir du personnel formé en vue d'accroître l'effectif dans des situations d'urgence. Comme autre rôle essentiel, elle assure le contrôle maritime de la navigation et la protection des navires de pêche en période d'urgence ou en temps de guerre de façon à satisfaire aux exigences nationales et à celles de l'OTAN. Il existe 16 unités de réserve navale situées dans des grandes villes du Canada.

Le Commandement de la Défense aérienne participe avec les États-Unis à la défense aérienne de l'Amérique du Nord, par l'entremise du NORAD. Il dispose de trois escadrons d'interception, d'un centre de contrôle SAGE, d'un centre BUIC et de deux lignes de radar transcontinentales. Le contrôle opérationnel des forces affectées au NORAD est exercé par le quartier général du NORAD.

Commandement du Transport aérien. Le rôle principal du Commandement du Transport aérien (COTAIR) est d'assurer le maintien d'une force de transport aérien efficace dont les opérations doivent permettre au Canada de respecter ses engagements en matière de défense. Outre ce rôle essentiel, le COTAIR est chargé du contrôle fonctionnel et administratif des principales unités de recherche et de sauvetage au Canada, ainsi que du contrôle opérationnel de leurs activités dans la zone de recherche et de sauvetage de l'Est. Il compte quatre escadrons utilisant des avions de transport de troupes et de matériel à moyen et à long rayons d'action, et quatre escadrons de transport et de sauvetage.

Le Commandement du Transport aérien assure le transport aérien nécessaire dans les cas d'urgences nationales et internationales exigeant une intervention militaire. Il fournit également des services de recherche et de sauvetage d'aéronefs que le Canada se doit d'assurer en tant que membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale, et il coordonne les opérations de recherche et de sauvetage maritimes dans les zones de responsabilité canadienne.

En 1973, les opérations de déplacement aérien stratégique et tactique du Commandement ont permis à d'autres éléments des Forces de participer à diverses formes d'engagements à l'échelle nationale et internationale concernant la souveraineté et le développement national, la défense de l'Amérique du Nord, l'OTAN, les missions humanitaires et les contributions au maintien de la paix et à la sécurité mondiale.